

THIM NAUTIQUE

Port Saint-Gilles
Ile de La Réunion

Centre de Formation aux Permis Bateaux

Affaires Maritimes n° 097015 / 2018

Site : www.thimloc.fr

Nous avons pris bonne note de l'intérêt que vous portez à notre établissement et vous en remercions. Nous vous invitons à prendre connaissance, ci-dessous, du déroulement de la formation au permis option côtière.

~~345 €~~

Formation jusqu'à la réussite !

Délivrée par des moniteurs diplômés d'Etat

Déroulement de la formation

Avril - Mai 2023

Exceptionnel !

290 €

- 1.- **Formation THEORIQUE** : 2 sessions par mois, samedi de 9h00 à 12h30 ou sur RV
- 2.- **TESTS** en salle à volonté selon les horaires de bureau ; tests en ligne (voir option à l'inscription)
- 3.- **Examen THEORIQUE** : nouvelle formule depuis le mois de juin 2022
- 4.- **Cours PRATIQUE** : sur rendez-vous de 2 h / 1 candidat ou 4 h / 2 candidats avec un minimum obligatoire de 2 h à la barre par candidat.

Le tarif comprend

Les frais d'inscription et de dossier Thim Nautique,

Le livret du candidat,

La formation théorique + Théorie de la pratique,

La présentation personnelle à l'examen théorique dans un centre agréé (depuis juin-22)

La formation pratique,

L'apprentissage des nœuds marins,

Supports pédagogiques : Cours Théoriques avec projection en salle du DVD spécifique « THEORIE » du Code Rousseau.

Révisions individuelles en salle à volonté ou « labo-test », 5 jours / semaine,

Pièces à fournir pour l'inscription :

- 1.- Le CERFA de demande d'inscription au permis « Option Côtière », complété et signé
- 2.- Le CERFA du certificat d'aptitude physique rempli par un médecin généraliste
- 3.- La photocopie de la pièce d'identité (CIN ou Passeport)
- 4.- 2 photos d'identité (format passeport)
- 5.- 1 Timbre fiscal numérique à 38 € (examen théorique) <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>
- 6.- 1 Timbre fiscal numérique à 70 € (délivrance du permis) <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>
- 7.- 2 Enveloppes timbrées

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site www.thimloc.fr et nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Équipe THIM

Notes : Avant d'accéder au programme de formation, votre dossier complet doit être déposé à l'accueil en vue de son enregistrement préalable auprès des Affaires Maritimes. Si le planning proposé ne correspond pas à vos disponibilités, une organisation spécifique peut être étudiée pour vous.